



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 029 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 septembre 2016

—
Président

M. Borys Wrzesnewskyj

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mardi 27 septembre 2016

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.)): Nous avons un peu de retard à cause des votes qui ont eu lieu à la Chambre, mais comme le quorum est atteint, il me semble bon d'ouvrir la séance. Aux termes du paragraphe 108(2) du Règlement et de la motion que le Comité a adoptée le 8 mars, le Comité reprendra son étude de l'initiative fédérale visant à réinstaller des réfugiés syriens.

Nous accueillons aujourd'hui trois groupes. Depuis Waterloo, en Ontario, les frères Mustafa Hajji Mousa et Abdulbari Hajmusa témoigneront à titre personnel par vidéoconférence. De l'organisation University Settlement, nous entendrons Benhaz Azad, directrice, Langue, établissement et services sociaux. Enfin, de la Compass Community Church, nous entendrons Jennifer Miedema, présidente du parrainage des réfugiés, qui témoignera par téléconférence depuis le Royaume-Uni.

Je donnerai d'abord la parole aux frères Mustafa Hajji et Abdulbari Hajmusa.

Bienvenue, messieurs. Vous avez la parole.

M. Mustafa Hajji Mousa (à titre personnel) (interprétation): Bonsoir à tous. Je m'appelle Mustafa Hajji Mousa, et je viens de Syrie. Je suis arrivé au Canada au début de mars. Je remercie le gouvernement du Canada de nous donner la possibilité de donner un nouveau départ à notre vie. Nous espérons trouver ici une vie meilleure.

Je vais parler de trois points.

Le président: Oui, poursuivez.

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Je suis Mustafa Hajji Mousa, et je viens de Syrie. Je suis arrivé au Canada le 23 février, pour être exact.

La situation est meilleure au Canada, mais nous sommes aux prises avec certains problèmes.

Je commencerai par les bonnes choses: le niveau d'éducation et le fait que nous puissions fréquenter l'école gratuitement pour apprendre et améliorer notre connaissance de la langue et nous intégrer à la société canadienne, qui est une bonne société. Ce sont de bonnes gens qui aiment faire le bien. C'est ce que j'ai constaté de mes propres yeux lorsque je suis arrivé au Canada.

Il y a toutefois des problèmes auxquels les Syriens se sont heurtés, en général. Les plus importants sont le revenu, le revenu pour le mari et la femme. Il n'est pas suffisant, compte tenu des loyers. Le revenu n'est pas proportionnel au coût de la vie. C'est un problème que j'ai constaté, avec d'autres réfugiés syriens, qui parlent en général de cette difficulté.

Je remercie encore le gouvernement du Canada de m'aider à poursuivre mes études. En Syrie, j'ai étudié en génie géologique,

mais, malheureusement, je n'ai pas pu continuer mes études. Maintenant que je suis au Canada, j'espère reprendre mes études, devenir un membre utile de la société canadienne et donner en retour, après avoir reçu la chance de prendre un nouveau départ. J'étudie l'anglais. J'en suis au sixième niveau. J'entends poursuivre mes études à l'université en génie électrique. J'espère apporter un jour quelque chose d'utile à ce bon pays.

Je réitère mes remerciements pour ce que vous avez fait pour nous. Nous étions en Turquie, et vous nous avez aidés. En arrivant ici, nous avons trouvé un accueil encore plus chaleureux.

Le président: Votre frère, Abdulbari, aurait-il quelque chose à dire?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Abdulbari.

Le président: Je vous en prie.

M. Abdulbari Hajmusa (à titre personnel) (interprétation): Bonjour. Je m'appelle Abdulbari Hajmusa et je viens de Syrie. Je suis arrivé au Canada en février. Auparavant, j'étais en Turquie. Je remercie beaucoup le gouvernement du Canada de nous avoir donné la possibilité de venir ici pour entreprendre une nouvelle vie et réaliser nos objectifs et nos rêves.

Je suis reconnaissant d'être ici et de pouvoir continuer ma vie en réalisant mes rêves. Notre gratitude va au gouvernement du Canada, qui nous a permis de venir ici après les grandes souffrances que la guerre nous a infligées. Même en Turquie, on nous exploitait beaucoup. Ici, nous avons rencontré des Canadiens qui sont bons, et le gouvernement du Canada, qui est bon aussi. Nous les remercions.

Les problèmes que nous avons sont ceux du permis de conduire. Mon permis est expiré, et il n'y a ni ambassade ni consulat pour m'aider à renouveler mon permis syrien pendant que je suis au Canada. Je dois attendre une année entière. Il est important de pouvoir conduire pour faire sa vie au Canada.

Je vais répéter ce que mon frère a dit du revenu limité accordé aux couples. C'est un problème pour les Syriens, vu l'augmentation des loyers. Le gouvernement du Canada nous a accordé d'excellents services de santé et une protection en matière de santé. Même le revenu qui nous est accordé ici nous permet de vivre une vie digne. Nous en sommes reconnaissants.

J'étudie actuellement l'anglais comme langue seconde. Quand j'aurai terminé, je veux faire des études collégiales. Je voudrais aller à l'académie de police. J'espère devenir un jour un membre utile de la société canadienne et donner en retour en faisant quelque chose d'utile pour le pays et pour le gouvernement du Canada. Merci beaucoup.

• (1540)

Le président: Merci.

Je souhaite maintenant la bienvenue à Benhaz Azad, qui témoignera par téléconférence. Je vous en prie, allez-y.

Mme Benhaz Azad (directrice, Langue, Établissement et services sociaux, University Settlement): Bonjour à tous.

Je remercie le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de me permettre de comparaître.

Je profite également de l'occasion pour remercier le gouvernement d'avoir accueilli des réfugiés syriens, de les avoir sauvés de la guerre et des traumatismes subis dans les pays où ils se trouvaient avant de venir au Canada.

Je transmets le message de réfugiés syriens qui ont reçu des services de nos différents... Ils sont très reconnaissants envers le Canada. Ils sont conscients de tous les efforts déployés par l'État et des particuliers pour les réinstaller.

Beaucoup d'entre eux ont vécu en exil dans des pays autres que la Syrie, soit peu de temps, soit pendant une longue période. Ils n'ont jamais pu acquérir le sentiment d'être chez eux dans leurs pays de résidence avant de venir au Canada. Ils n'avaient pas l'impression d'avoir leur place dans les pays hôtes. Le traitement qu'ils ont reçu au Canada a été tout à fait différent. Ils en éprouvent de la gratitude et remercient le gouvernement. Ils sentent qu'ils sont les bienvenus et que leurs enfants pourront bâtir leur avenir au Canada.

Voici quelques constatations que nous avons faites en assurant des services aux réfugiés syriens.

Nous avons remarqué une nette différence entre les réfugiés parrainés par des particuliers et ceux qui ont reçu l'aide du gouvernement. En moyenne, les réfugiés syriens en parrainage privé ont fait des études plus avancées et cherchent activement un emploi. Beaucoup ont un diplôme universitaire et ont quelques années d'expérience dans leur domaine de compétence. Ils ont pu trouver un emploi au Canada. Ils ont cependant du mal à faire évaluer leurs titres de compétence parce que les universités syriennes ont fermé leurs portes ou ont été bombardées. Ils ne peuvent donc pas communiquer avec elles.

Les réfugiés en parrainage privé sont, en moyenne, des jeunes familles sans enfants ou avec un ou deux enfants. Les réfugiés soutenus par l'État ont des familles plus importantes, beaucoup d'enfants, et ils ont fait des études moins poussées. Toutefois, la plupart d'entre eux ont de l'expérience professionnelle. Les couples ou les familles sont très motivés et encouragés. Ils sont pressés d'apprendre, de s'engager, de s'intégrer à leur nouveau pays.

À l'heure actuelle, le problème, selon nous, est l'accès aux services communautaires pour les réfugiés syriens. Certaines organisations ont reçu des fonds de l'État, mais elles ont un problème de capacité parce qu'elles ont été incapables de prévoir le nombre de familles intéressées par les services. Elles disent maintenant qu'elles ont reçu des fonds, mais qu'elles n'ont pas de place dans leurs programmes.

De façon générale, le processus d'établissement sera certainement plus long pour les réfugiés assistés par le gouvernement. Ils ont besoin de soutien pour utiliser leurs compétences transférables et

lancer leur propre entreprise. Ils ont déjà commencé dans le domaine de l'alimentation et de la charpenterie.

Il a été dit que le logement est un problème pour la plupart des immigrants, et pas seulement pour les réfugiés syriens. Je peux dire que ces derniers ne font pas exception. Toutefois, ils sont motivés; ils fréquentent l'école et espèrent apprendre et s'engager sans tarder.

J'ai terminé. Merci.

• (1545)

Le président: Merci, madame Azad.

Ce sera maintenant Mme Miedema qui témoignera par téléconférence depuis Whitby, au Royaume-Uni.

Mme Jennifer Miedema (présidente du parrainage de réfugiés, Compass Community Church): Bonjour. Je suis honorée de pouvoir m'entretenir avec vous aujourd'hui. Je représente la Compass Community Church, une Église d'environ 1 500 personnes dans la région d'Orangeville. Nous aimerions exprimer notre reconnaissance au gouvernement et à chacun de vous pour le travail que vous faites et le soin et l'attention que vous accordez aux réfugiés.

En tant qu'Église communautaire, nous avons été profondément touchés par le sort des réfugiés. Il y a un an, interpellés par Dieu, nous avons eu le sentiment que nous devions faire un effort et partager nos ressources en accueillant des réfugiés à Orangeville. Nous avons entrepris, par l'entremise d'un signataire d'entente de parrainage, de parrainer un groupe de réfugiés érythréens, cinq cousins d'un de mes amis à Orangeville. Ces réfugiés se sont enfuis séparément de l'Érythrée il y a entre quatre et sept ans, entreprenant un dangereux périple à travers divers camps de réfugiés, ayant parfois affaire à des passeurs de clandestins jusqu'à ce qu'ils parviennent en Israël. Trois d'entre eux ont des familles, de sorte que le nombre total de réfugiés que nous parrainons est de 16 personnes.

Étant donné que, depuis un an, on s'intéresse surtout aux réfugiés syriens et qu'on leur consacre la quasi-totalité des ressources, nos efforts de parrainage ont été bloqués pendant des mois. Nous avons espéré soumettre nos demandes en décembre dernier, mais notre signataire d'entente de parrainage nous a expliqué que seules les demandes de réfugiés syriens étaient étudiées. Il a fallu attendre en juin pour que notre première demande soit acceptée et encore là, le traitement de la demande n'est en cours que pour 6 de nos 16 réfugiés.

Bien que l'élan initial de notre initiative ait été remarquable — nous avons recueilli près de 75 000 \$ dans les trois premiers mois et avons mis sur pied plusieurs comités —, les retards ont été décourageants. Nous avons établi des liens avec d'autres groupes locaux de parrainage privé mais, comme ils parrainaient tous des Syriens, nous avons été laissés de côté alors que leurs demandes ont été rapidement traitées.

Vers la fin de mai, notre signataire d'entente de parrainage nous a informés de l'existence d'un plafond de six pour les réfugiés en provenance d'Israël dont les demandes pourraient commencer à être traitées pour 2016. Ce plafond est une limite imposée par notre gouvernement. La Compass Church a été en mesure d'accueillir dans un premier temps six réfugiés, mais non sans de vives protestations pour les dix réfugiés dont les demandes ont dû être reportées à l'année prochaine, et peut-être encore plus loin. Nous avions espéré pouvoir établir les membres de cette famille ensemble, sachant que leur expérience commune et leur soutien mutuel auraient grandement facilité leur transition vers le Canada.

Les Érythréens sont un peuple qui a beaucoup souffert. Leur propre gouvernement les exploite, abuse de son pouvoir à leur endroit et les réduit à l'esclavage en les contraignant à un service militaire. Lors d'une enquête sur les droits de la personne menée en Érythrée en 2015, l'ONU a constaté que des violations répétées, généralisées et graves des droits de la personne étaient commises par le gouvernement érythréen, des violations qui pourraient en fait constituer des crimes contre l'humanité. Il est courant que des citoyens soient arbitrairement arrêtés, torturés, et qu'ils disparaissent ou soient exécutés sans aucune forme de procès. La terreur règne sur tout le pays. Il n'y a pas de liberté d'expression, ni d'association ou de religion. Un pourcentage élevé d'Érythréens ont fui le pays, s'exposant à de graves représailles s'ils étaient capturés. Les jeunes de ce pays savent que, s'ils choisissent de vivre une vie qui vaut la peine d'être vécue — c'est l'autodétermination —, ils doivent fuir et s'établir ailleurs. C'est ainsi que nos réfugiés parrainés par Compass ont enduré de grandes souffrances dans leur périple vers Israël.

Leur situation demeure toutefois extrêmement difficile en Israël et s'est gravement détériorée depuis qu'ils y sont arrivés. La loi israélienne contre l'infiltration de terroristes fait en sorte qu'il est presque impossible pour eux, ou pour n'importe quel réfugié, d'être officiellement reconnus comme réfugiés par le gouvernement israélien, et le sentiment anti-africain est très fort en Israël. Selon Human Rights Watch, les Érythréens et les Soudanais s'y font refuser l'accès à des procédures de demande d'asile justes et efficaces, et le statut légal incertain qui en résulte est utilisé par Israël pour les détenir illégalement de manière indéfinie, contraignant des milliers de personnes à quitter Israël pour des pays qui ne sont pas sûrs.

Bon nombre de réfugiés, y compris certains qui font partie de mon propre groupe, se trouvent actuellement dans le centre de détention de Holot ou dans une prison située dans le désert du Néguev, où la nourriture et les soins médicaux sont de qualité inférieure et où il est fait état de diverses violations des droits de la personne. Amnistie internationale a exhorté le gouvernement israélien à mettre fin aux violations flagrantes du droit international en matière des droits de la personne dans le cadre de la détention de demandeurs d'asile dans ce qui est à proprement parler une prison dans le désert.

Bien que je sois fier de mon pays et de la façon dont il a accueilli des réfugiés syriens — et nous les accueillons à bras ouverts —, il n'est pas juste de donner la priorité à un groupe au détriment de tous les autres et je ne pense pas qu'il s'agisse là de l'intention véritable de la population canadienne.

Je demande à mon gouvernement de lever ou de hausser considérablement les plafonds imposés à nos bureaux de visa, particulièrement en Israël, où les besoins sont si grands. Veuillez s'il vous plaît y affecter davantage de ressources et permettre à des groupes de parrainage privé de faire bénéficier de leur accueil et de leur générosité des personnes qui en ont désespérément besoin.

●(1550)

Il y a tellement de groupes comme le mien qui souhaitent parrainer des réfugiés actuellement détenus en Israël et qui doivent attendre pour le faire. Nous sommes démoralisés et nos efforts sont entravés par ces plafonds incroyablement bas.

Veillez aussi améliorer les temps de traitement des demandes d'asile faites à partir d'Israël. Des vies y sont interrompues et réduites à l'incertitude pendant des années. Comme les réfugiés en Israël ne sont pas légalement reconnus comme des réfugiés par le gouvernement, seuls les parrainages par l'entremise d'un signataire d'entente de parrainage sont admissibles. Mais comme le gouvernement du Canada l'a fait pour des réfugiés irakiens et syriens, je demande au ministre d'accorder des dispenses réglementaires afin de permettre le parrainage de réfugiés érythréens par des groupes de cinq personnes ou des répondants communautaires sans qu'il soit nécessaire de fournir des preuves de reconnaissance du statut de réfugié.

Ces mesures sont nécessaires pour aider ce groupe de réfugiés vulnérables. Tout le Canada s'est ému à la vue du petit Syrien réfugié, Alan Kurdi, retrouvé noyé sur une plage il y a un an. Nous n'avons pas fait que nous ému, nous sommes aussi passés à l'action. En juin dernier, lors de trois incidents séparés, 700 réfugiés de plus ont péri, noyés en Méditerranée. La plupart d'entre eux étaient érythréens et bon nombre étaient des femmes et des enfants. La cousine de l'un de nos réfugiés de la Compass Church en faisait partie. Il est à espérer que notre gouvernement n'ignore pas et n'oublie pas surtout ces décès, ces personnes, ces enfants. Que le sort réservé au peuple érythréen nous pousse à l'action parce que chaque vie humaine vaut la peine d'être sauvée.

Merci.

Le président: Merci, madame Miedema.

Monsieur Tabbara, vous avez sept minutes. Je vous en prie.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci beaucoup à tous ceux qui se sont présentés pour témoigner.

Ma première question s'adresse aux deux frères, Mustafa et Abdulbari. Bonjour, messieurs.

Ma première question porte sur le logement. Pourriez-vous expliquer brièvement au Comité quelle était votre situation en matière de logement lorsque vous êtes arrivés au Canada? Où logiez-vous au début, après votre arrivée? Combien de temps vous a-t-il fallu, à vous et à votre famille, pour obtenir un logement permanent?

L'un ou l'autre d'entre vous peut répondre.

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Lorsque je suis arrivé au Canada, j'ai été au Toronto International Plaza Hotel pendant une vingtaine de jours. Je suis ensuite parti de Toronto pour Kitchener, où j'habite actuellement. Nous sommes restés 70 jours à la maison d'accueil Reception House et nous avons enfin trouvé un logement permanent.

Notre premier problème a été le loyer élevé. Deuxièmement, lorsque nous avons fait une demande, nous avons été refusés à cause de nos jeunes enfants. Les voisins étaient mal à l'aise. Pendant 70 jours, nous avons cherché, jusqu'à trouver un logement acceptable qui ne soit pas trop cher pour nos revenus.

Cela a été un grave problème pour nous. Nous étions sept familles à la Reception House. Une autre famille y est restée 75 jours avant de pouvoir trouver un logement. La difficulté, c'est que les entreprises qui gèrent ces logements ne sont pas d'accord. Après cinq refus, nous avons enfin obtenu une approbation.

●(1555)

M. Marwan Tabbara: Votre logement actuel suffit-il pour votre famille? Y a-t-il assez de pièces, par exemple?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Le dernier logement est bon. Il répond aux besoins. Il est assez spacieux. Nous payons 1 500 \$ par mois, électricité et gaz non compris. Nous ne l'avons pas obtenu sans peine.

M. Marwan Tabbara: Je m'adresse toujours aux deux frères. Pouvez-vous dire au Comité quand vous vous êtes inscrits à l'école et à quel niveau d'anglais vous en êtes? Si vous êtes assez à l'aise pour parler anglais, n'hésitez pas, mais si vous préférez toujours vous exprimer en arabe, il n'y a pas de problème.

M. Abdulbari Hajmusa (interprétation): Les cours d'anglais sont excellents. Nous sommes allés dans les écoles offertes par le gouvernement. J'ai commencé par une évaluation. Puis, j'ai commencé au septième niveau. J'ai été placé à ce niveau, à la fin du sixième. Nous pouvons nous débrouiller en anglais au quotidien et notre maîtrise de la langue et notre accent s'améliorent avec le temps. L'apprentissage de la langue n'a pas fait problème.

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Nous avons aussi commencé à travailler. Nous étudions le matin, après quoi nous travaillons cinq heures par jour. Cela nous permet de mieux nous intégrer à la société canadienne, plus efficacement et plus rapidement. Telle est notre ambition. Nous terminons nos études et nous travaillons.

En anglais, j'en suis au sixième niveau.

M. Marwan Tabbara: Vous avez répondu à ma troisième question. J'allais parler de l'emploi. Est-ce un emploi à temps partiel que vous occupez chaque jour, après vos cours?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Oui, c'est bien cela.

M. Marwan Tabbara: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Oui, il vous reste deux minutes et demie.

M. Marwan Tabbara: Ma deuxième question s'adresse à Mme Azad. Vous avez parlé de l'accès aux services communautaires, qui ne serait pas facile pour les Syriens. Vous avez effleuré la question au cours de votre témoignage. Pourriez-vous donner plus de précisions?

Mme Benhaz Azad: Bien sûr. J'ai discuté avec un autre organisme qui a reçu des fonds. Il prévoit offrir des programmes pour les mères et les enfants syriens. Ce sont des programmes adaptés à ces réfugiés, mais l'organisme a remarqué que la participation est plus forte que prévu, que beaucoup de monde veut s'en prévaloir. Maintenant, il n'y pas assez de place.

Au début, lorsque les réfugiés syriens sont venus au Canada, nous ne pensions pas accueillir de grandes familles. Lorsque nous avons été en mesure de leur offrir des services et que nous leur avons offert des conseils individuels, nous avons constaté que les familles avaient de très jeunes enfants et qu'il nous fallait proposer des programmes adaptés à toute une gamme d'âges. Il y a là un problème pour nous, puisqu'il est difficile de proposer un programme holistique qui s'adresse à tous les âges tout en offrant des services à tous.

Autre fait à noter, les familles ont été placées dans des immeubles locatifs en groupe. Pour qu'elles ne se sentent pas isolées, les familles ont des logements locatifs dans un immeuble, de sorte que dans un...

●(1600)

Le président: Madame Azad, vous avez 10 secondes. Je vous en prie.

Mme Benhaz Azad: Bien sûr. Un grand nombre d'entre elles vivent dans un immeuble. Pour ne faire aucune discrimination, nous devons accepter tout le monde. C'est une difficulté pour nous.

Le président: Merci.

Monsieur Tilson, vous avez sept minutes. Je vous en prie.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Miedema, je dois dire que vous êtes probablement le premier témoin entendu par le Comité qui témoigne à partir du hall d'un hôtel.

Mme Jennifer Miedema: Il s'agit d'un pub. Nous sommes à l'extérieur d'un pub en Angleterre.

M. David Tilson: Mieux encore. Nous n'avons jamais entendu de témoignage fait à partir d'un pub.

Madame Miedema, il est clair que le gouvernement doit s'efforcer d'être équitable dans le choix des réfugiés, tout en tenant compte des plus vulnérables. Comment le gouvernement devrait-il établir les priorités en fonction des pays d'origine des réfugiés?

Mme Jennifer Miedema: C'est une question importante. Je suis sûre que le comité y est constamment confronté. Le Canada collabore avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, et c'est essentiel, mais il arrive que certaines populations de réfugiés prennent plus d'importance dans l'opinion canadienne. Le gouvernement doit éviter de prendre des décisions uniquement en fonction de la couverture médiatique.

Il est extrêmement important que le gouvernement ait un plan à long terme pour réinstaller des réfugiés et pour donner la priorité aux personnes les plus opprimées et vulnérables. Ce plan doit être assez souple pour réagir aux crises dans le monde, mais il faut garder l'accent sur les objectifs annuels de réfugiés à accueillir venant de pays où l'oppression dure depuis longtemps et se poursuit.

M. David Tilson: Vous avez exprimé une grande exaspération devant la manière dont les chiffres sont établis pour les réfugiés venant d'autres régions du monde, à cause de l'initiative syrienne en cours. Voudriez-vous expliquer au Comité ce qu'il doit recommander au gouvernement dans le cas des réfugiés érythréens que votre Église essaie de parrainer?

Mme Jennifer Miedema: Je demande au gouvernement et au Comité de prendre acte de la situation unique des demandeurs d'asile, notamment les Érythréens, en Israël. Il faut modifier le processus pour rendre possible le parrainage privé, même si Israël hésite à donner à ces gens le titre de réfugié. Il est clairement reconnu dans le monde entier que les Érythréens sont de vrais réfugiés. Leur statut ne fait aucun doute.

Si on autorisait les groupes de cinq personnes et les groupes communautaires à parrainer ces gens, on romprait l'impasse, puisque nous devons en ce moment passer par des centres d'accord de parrainage. C'est là que le plafonnement est imposé. Si on reconnaissait à quel point les besoins de ces Africains en Israël sont désespérés et urgents et si on accordait des ressources au bureau des visas de Tel Aviv, cela abrègerait grandement les délais d'étude des dossiers.

M. David Tilson: Comment le gouvernement peut-il mieux expliquer les raisons pour lesquelles il impose des limites dans chaque pays d'origine? Avez-vous l'impression que les chiffres sont arbitraires, qu'aucune politique ne les justifie?

Mme Jennifer Miedema: Les chiffres me semblent arbitraires parce que j'ignore la politique qui les justifie. Et je ne sais pas comment le gouvernement communique cette information. Peu importe ce qu'il fait maintenant, cela doit changer. On ne m'a rien communiqué. J'ignore pourquoi ces chiffres ont été établis. J'ignore comment le gouvernement choisit les pays qui reçoivent le plus d'attention. J'ignore comment je peux arriver à en discuter avec le gouvernement. Je voudrais bien le faire. Je sais que les besoins sont immenses et qu'on ne peut pas accepter tout le monde. Je voudrais connaître la politique.

M. David Tilson: Merci.

Comment le gouvernement peut-il améliorer ses relations avec ceux qui ont un accord de parrainage? Le Comité a recueilli beaucoup de témoignages au sujet des améliorations à apporter aux communications.

• (1605)

Mme Jennifer Miedema: Il est certain que notre parrainage a buté sur des problèmes. Nos détenteurs d'accords de parrainage espéraient nous présenter des demandes pour novembre et décembre, mais non. Chaque semaine qui passait, nous espérions, et ils espéraient. Le 31 mars est arrivé, il a semblé y avoir une ouverture. John McCallum a fait une annonce et nous avons travaillé pendant de longues heures sans relâche pour respecter le délai de minuit et envoyer tout ce qu'il fallait. On ne nous a pas dit clairement que cela était réservé aux parrainages de réfugiés syriens. Nous n'avons pas su avant mai que nos demandes n'avaient pas été acceptées.

Il devrait y avoir de meilleures communications avec les signataires d'accords de parrainage, des communications plus claires et peut-être des délais de réponse plus courts lorsqu'ils posent des questions, pour qu'ils les obtiennent plus rapidement. Il y a certainement beaucoup d'exaspération du côté des signataires d'accords de parrainage.

M. David Tilson: Des parrains qui sont des particuliers se sont dits disposés à accepter des réfugiés assistés par le gouvernement, mais ils n'ont pas accès à ces réfugiés. Le Comité et le gouvernement devraient-ils s'intéresser à cette question?

Mme Jennifer Miedema: Bien sûr. Chez moi, bien des gens voudraient aider, mais ils ne savent pas trop comment s'y prendre. Comme vous le savez, de nombreux groupes se sont mobilisés dans le comté de Dufferin. Quelques-uns d'entre eux, ou au moins un, ont été touchés et ils participent à l'un de ces types de parrainage. Que je sache, ce n'est pas difficile. L'information existe, et je crois que c'est un excellent moyen d'aider ceux qui en ont le plus besoin.

M. David Tilson: Des répondants du secteur privé nous ont dit qu'ils avaient loué des appartements, qui sont restés vides. On nous a aussi donné d'autres exemples. Avez-vous subi des contrecoups

financiers ou éprouvé des difficultés en attendant de recevoir votre famille. Avez-vous signé des baux, par exemple?

Mme Jennifer Miedema: Non, nous n'avons pas eu ce problème. Il y a quelques années, j'ai participé au parrainage de réfugiés, et je sais que la démarche prend du temps. Certains groupes ont entendu dire que les réfugiés syriens venaient tout de suite et, comme ils n'avaient pas d'expérience, ils se sont hâtés de conclure ce genre d'accord. De façon générale, nous savons qu'il ne faut rien faire avant d'apprendre que les réfugiés vont arriver la semaine suivante ou dans 15 jours. Le processus est habituellement si long, compte tenu des entrevues et des examens médicaux, qu'il faut vraiment avoir une idée précise du moment où les réfugiés arriveront.

Le président: Madame Miedema, vous avez 10 secondes.

Mme Jennifer Miedema: Non, nous n'avons eu aucune difficulté financière de cette nature. Nous avons simplement de l'argent de côté qui ne sert à rien pendant que nous attendons les réfugiés.

Le président: Merci, madame Miedema.

Madame Kwan, vous avez sept minutes. Je vous en prie.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président et merci à tous les témoins.

Je poserai ma première question à Mme Azad.

Vous avez dit que les familles, surtout celles qui ont des enfants, ont du mal à obtenir des services. Il y aurait des enfants de tous les âges. Pourriez-vous donner des précisions? Est-il vrai, par exemple, que les femmes qui ont de jeunes enfants vont à des cours de langue, mais n'ont pas de services de garde pour leurs enfants? Est-il vrai que des enfants plus âgés n'ont pas les services de garde après l'école ni les programmes dont ils auraient besoin pour les jeunes?

Pourriez-vous donner des précisions à ce sujet?

Mme Benhaz Azad: Disons d'abord qu'il s'agit des enfants. Pour les parents d'enfants de moins de 18 mois qui suivent des cours d'anglais, certains programmes Link offrent des services de garde. Le problème, ce sont les enfants de plus de 18 mois. Cela empêche les mères de suivre des cours d'anglais. Il s'agit ici des programmes après l'école qui peuvent aider les mères et les enfants à passer du temps de qualité ensemble et aider les parents à se renseigner sur le système. Il y a aussi des activités productives pour les enfants. Il y a des programmes après l'école, mais ils sont destinés surtout aux enfants de moins de 13 ans. Nous avons du mal à offrir des places dans ces programmes.

Mme Jenny Kwan: Dans le cas des programmes Link, savez-vous ou pensez-vous qu'il y a des listes d'attente? Si oui, sont-elles longues?

Mme Benhaz Azad: Oui. Il y a une liste d'attente à cause de l'âge des bébés. Elle n'est pas longue pour les parents, mais comme ils ont besoin de services de garde, ils doivent rester sur la liste jusqu'à ce que l'enfant ait 18 mois.

• (1610)

Mme Jenny Kwan: Avez-vous une idée de la longueur de la liste?

Mme Benhaz Azad: Malheureusement, je ne peux pas vous donner une réponse exacte pour l'instant. Je l'ignore.

Mme Jenny Kwan: Pas de problème. Si vous avez cette information plus tard, vous pourriez la communiquer au Comité. Ce serait très bien. Nous avons entendu dire qu'ailleurs aussi, en général, c'est une grande difficulté.

À certains endroits, on nous a signalé la difficulté d'offrir des cours qui sont davantage axés sur les femmes et leurs besoins. Avez-vous eu des difficultés de cet ordre également chez vous?

Mme Benhaz Azad: Pas tellement, jusqu'à maintenant, mais compte tenu des origines, notamment ethniques, je sais qu'il y a des difficultés à surmonter pour offrir des programmes inclusifs. Il y a aussi bien des choses nouvelles, ici, qui sont totalement différentes pour les femmes. Elles veulent apprendre, mais la langue est pour elles une énorme barrière. C'est pourquoi il nous faut des programmes qui leur sont mieux adaptés. Je pourrais parler plus spécialement de ces problèmes, mais je sais que les femmes ont assurément besoin de programmes mieux adaptés, si on tient compte de leurs antécédents.

Mme Jenny Kwan: Je m'adresse aux deux frères. Lorsque vous êtes arrivés, vous êtes allés à l'hôtel à Toronto, avez-vous dit, je crois, puis à la maison d'accueil. Vous avez attendu environ 90 jours en tout avant de vous installer dans un logement plus ou moins permanent. Et même dans ces conditions, il a été difficile de trouver un logement.

Quelle est la taille de votre famille? Et celles des sept autres familles avec qui vous avez dit avoir fait le voyage? Vous avez soulevé un fait intéressant: ce sont des difficultés auxquelles se heurtent également les couples et les familles moins nombreuses.

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Le premier problème, c'est que Kitchener est une petite ville et qu'elle a accueilli 400 familles. Compte tenu des ressources, c'est beaucoup demander, et l'offre de logements permanents n'était pas abondante. Deuxièmement, les locateurs, lorsqu'ils voient des familles nombreuses, refusent de louer, craignant que les meubles et le logement ne soient abîmés.

Ma famille se compose de six personnes, mais il y a des familles à Kitchener qui en comptent huit, soit six enfants en plus des parents. Plus la famille est nombreuse, plus il est difficile de trouver un logement. Les pressions sur les ressources sont considérables à Kitchener parce qu'il y a beaucoup de familles. Il y a environ 400 familles, soit 1 000 personnes en tout, ce qui met les ressources à mal. Ajoutons à cela la hausse des loyers.

Mme Jenny Kwan: Vous avez dit que le loyer s'élevait à 1 500 \$ par mois. Quel est votre revenu mensuel?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Le problème, c'est qu'un mari et sa femme reçoivent 1 400 \$. Mon frère et moi recevons chacun 760 \$ et les prestations pour les enfants de moins de 18 ans n'ont pas encore été reçues. De notre arrivée au Canada jusqu'à aujourd'hui, nous avons travaillé pour arrondir nos revenus. Les prestations destinées à mes soeurs n'ont pas été versées.

•(1615)

Le président: Madame Zahid, je crois comprendre que vous partagerez votre temps de parole avec M. Ehsassi.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Oui, c'est exact. Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leurs observations. Je souhaite la bienvenue au Canada aux frères Mustafa Mousa et Abdulbari Hajmusa. Bienvenue dans la famille canadienne.

Je pose ma question à Mme Azad.

D'abord, merci du travail que vous accomplissez avec cette organisation. Nous savons que les adolescents ont plus de mal que les jeunes enfants à s'adapter à leur nouveau milieu et au Canada, tant à cause de leur âge que du stade plus avancé de leur développement et de leurs études.

Quelles sont les pratiques exemplaires dans les services aux adolescents dans votre organisation?

Mme Benhaz Azad: Pendant l'été, nous avons reçu un groupe énorme de réfugiés syriens: plus de 30 adolescents qui ont profité de notre programme de piscines. Grande réussite. Il nous a semblé qu'un programme de loisirs qui n'exige aucune compétence linguistique, aucune compétence en anglais, où on a du plaisir, où les jeunes peuvent jouer et avoir l'impression d'être à leur place était très utile et encourageant.

Au bout du compte, nous avons constaté que les jeunes réfugiés nouaient d'amitié avec de jeunes Canadiens. Un lien s'est établi entre eux, ce qui montre avec quelle facilité ils peuvent établir le contact. Ils peuvent apprendre les uns des autres et de leur amitié. Le cadre amical de notre organisme a été très utile. Le programme de loisirs a donc été très fructueux comme point de départ pour établir des liens entre les familles.

Mme Salma Zahid: Merci.

Au cours de l'été, j'ai pu assister à un forum des jeunes arrivants à Scarborough. Cela m'a ouvert les yeux. J'ai vu beaucoup de nouveaux arrivants aider, comme mentor, les nouvelles familles de réfugiés syriens.

Dans votre collectivité et l'organisation pour laquelle vous travaillez, observez-vous des exemples semblables d'adolescents qui assument une responsabilité de mentor auprès des nouveaux arrivants?

Mme Benhaz Azad: Oui. De jeunes étudiants universitaires ont passé beaucoup de temps à aider des réfugiés syriens. Ce fut pour nous une expérience très réussie. Nous n'avions jamais pensé que ce serait comme cela. Les étudiants étaient très jeunes, 18 ou 19 ans. Ils sont allés dans les centres d'accueil et ils ont commencé à aider les familles, à travailler avec les adolescents. Nous avons reçu des réactions extrêmement positives des réfugiés syriens.

Mme Salma Zahid: Une dernière question rapide.

Les besoins de ces adolescents syriens sont-ils différents de ceux d'autres adolescents nouvellement arrivés, du même âge, et d'autres réfugiés?

Mme Benhaz Azad: Assurément, parce qu'ils ont subi des traumatismes et qu'ils sont plus réservés. Leur passé a été marqué par d'énormes difficultés, à cause de la guerre, et toutes sortes d'atrocités. Il faut plus de temps pour les aider à acquérir un sentiment de sécurité, à se sentir en sécurité dans la société. Nous devons travailler plus fort pour les amener à acquérir ce sentiment de sécurité.

Alors oui, assurément, je crois que c'est différent.

Le président: Monsieur Ehsassi, vous avez un peu moins de trois minutes. À vous.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je m'adresse d'abord aux frères Hajmusa. Bienvenue au Canada. Je tiens aussi à vous féliciter du gros travail que vous faites en étudiant le matin et en travaillant le soir. C'est un exemple très inspirant.

Pourriez-vous nous expliquer les expériences qui vous ont inspirés et les expériences d'autres membres de votre communauté dans la recherche de travail? Comment cela s'est-il passé? Quelles sont les pratiques exemplaires? Quelles sont les formules qui ont marché et celles qui n'ont rien donné?

• (1620)

M. Abdulbari Hajmusa (interprétation): Pour réussir à obtenir du travail, on peut faire appel à un centre de l'emploi à Kitchener. Il aide les nouveaux venus dans leur recherche. Pour les nouveaux arrivants, parmi les réfugiés syriens, il y a aussi des Canadiens qui se lient d'amitié avec eux. Ils sont devenus des amis de la famille. Ils parlent de leur expérience avec les familles de réfugiés syriens pour ce qui est de la recherche d'emplois ou de la vie quotidienne. Cela a aussi été très utile. Nous avons trouvé du travail grâce un ami canadien qui a cherché des débouchés pour nous et nous a aidés à repérer des emplois.

M. Ali Ehsassi: Si je peux me permettre, j'aurais une idée à donner à Abdulbari, qui a des plans à long terme très clairs. Je l'inviterais à faire des démarches dans les stations de police de la région de Waterloo. Je ne serais pas étonné que les services de police souhaitent lui offrir un programme de mentorat. Ce serait très utile, si toutefois c'est possible.

J'ai maintenant une question à poser à Mme Miedema, de la Compass Church. Je tiens d'abord à vous remercier de votre compassion et de votre engagement. Deuxièmement, je voudrais dire que, comme vous le comprendrez, le principe qui guide le choix de l'origine des réfugiés en ce moment, c'est celui qui veut qu'on aide les plus vulnérables. Vous serez certainement heureuse d'apprendre que, pour ce qui est des réfugiés parrainés par le gouvernement, la priorité est donnée, outre les Syriens, à la Colombie, au Congo, à la Turquie et à l'Érythrée.

Je voulais vous donner cette assurance. Le gouvernement du Canada est très sensible aux difficultés qui existent en Érythrée.

Mme Jennifer Miedema: Merci. Je vous en suis reconnaissante.

M. Ali Ehsassi: J'ai presque terminé, n'est-ce pas?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Ali Ehsassi: Dans ce cas, je poserai une question à Mme Azad.

Vous avez certainement l'habitude de traiter avec divers organismes qui offrent des emplois ou des occasions de perfectionnement. Selon vos constatations, quels sont les programmes les plus utiles dans la région de Toronto? En cinq secondes ou moins?

Mme Benhaz Azad: D'accord. Comme je l'ai dit au début de ma déclaration, j'ai remarqué que les réfugiés parrainés par des

particuliers, et je songe ici surtout aux réfugiés iraniens, ont fort bien réussi à décrocher un emploi. Ce qui m'étonne, c'est qu'ils ont réussi à se placer dans leur domaine de compétence. Ils ont travaillé dans d'autres pays...

Le président: Merci.

Mme Benhaz Azad: ... et ils ne se sont adressés à nous que pour établir leur CV. Leur anglais était bon. Ils ont très bien réussi après trois mois. Je dirais que, en six mois, ils ont pu trouver un emploi.

Le président: Monsieur Saroya, vous avez cinq minutes. Je vous en prie.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, monsieur le président et merci à tous les témoins de leur dur travail. Tenez bon, je vous en prie.

Ma première question s'adresse aux frères Hajmusa. Pourquoi faut-il autant de temps à obtenir des prestations? Vous dites que vos soeurs ne les touchent pas encore. Si je comprends bien, vous êtes ici depuis neuf mois et vous n'avez toujours pas reçu de prestations pour vos soeurs.

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): C'est exact. Mes soeurs ne les ont toujours pas reçues. L'attente dure depuis environ huit mois. Le retard tient peut-être au nombre de demandes. Peut-être le gouvernement n'a-t-il pas bien réussi à répartir les réfugiés entre les différentes villes. Lorsque nous sommes arrivés au centre d'accueil, à Kitchener, sept familles s'y trouvaient déjà. Nous étions la huitième. C'est peut-être à cause des pressions excessives qui s'exercent sur le système. Parce qu'il y a trop de réfugiés, on aura suivi l'ordre chronologique. Il arrive aussi que les sociétés immobilières refusent de louer des logements. Cela veut dire qu'il faut chercher ailleurs, chercher un autre logement.

• (1625)

M. Bob Saroya: Est-ce un problème qui touche tout le système dans votre quartier? À votre connaissance, combien d'autres familles éprouvent le même problème?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Que je sache, il y a deux ou trois familles qui tardent aussi à recevoir des prestations, mais comme je ne connais pas les chiffres au juste, je ne peux pas vous donner une réponse précise.

M. Bob Saroya: D'accord. Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Azad. Vous avez parlé de la différence entre le parrainage privé et le parrainage par l'État, de la taille variable des familles, du degré plus ou moins élevé d'éducation. Travaillez-vous à la fois avec les particuliers en régime de parrainage privé et avec le programme de parrainage de l'État?

Mme Benhaz Azad: Oui.

M. Bob Saroya: Comment cela se passe-t-il lorsque les enfants vont à l'école? Comment se débrouillent-ils? Parfois, ils ne sont pas allés à l'école et n'ont pas vu d'enseignants depuis longtemps. Comprennent-ils le système? Font-ils leurs devoirs? S'entendent-ils bien avec les autres enfants? Percevez-vous des problèmes?

Mme Benhaz Azad: Je ne crois pas qu'il y ait de gros problèmes. Ce sont les problèmes habituels, les problèmes normaux qu'on voit chez tous les immigrants. Les enfants se débrouillent même si, effectivement, ils n'ont pas étudié dans leur pays d'origine et doivent recommencer à zéro au Canada, mais ce n'est pas un problème énorme. Ils progressent comme prévu. Ce n'est pas très rapide, mais ils avancent bien. Ce qui est bien, c'est que les négociations entre les organismes et l'école se sont bien déroulées. L'école connaît donc les antécédents des enfants et leur donne assez d'aide, surtout pour les devoirs et après les cours. Les enfants reçoivent une aide plus importante que les autres élèves.

M. Bob Saroya: Et les réfugiés parrainés par l'État? Quelle est la situation en matière d'emploi? Est-il facile de trouver des emplois pour les réfugiés, ou ont-ils du mal à décrocher des postes à cause de problèmes de langue, de l'absence d'expérience au Canada, par exemple? Trouvent-ils du travail?

Mme Benhaz Azad: Ils trouvent des emplois non spécialisés, d'après nos observations. Comme ils ont une grande famille et veulent s'intégrer, leur objectif est de trouver un emploi. C'est pourquoi ils acceptent ces emplois pour commencer. Ils sont toutefois nombreux à vouloir lancer leur propre entreprise dans différents métiers.

Le président: Merci.

Madame Dzerowicz vous avez cinq minutes. À vous.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Un grand merci à tous de leurs exposés.

J'aurai d'abord une ou deux questions pour les deux frères qui témoignent aujourd'hui, MM. Mousa et Hajmusa.

Au bout de 13 mois, pensez-vous rester à Waterloo?

• (1630)

Le président: Pouvons-nous recommencer au début? Nous avons perdu nos services d'interprétation.

Je demande au témoin d'attendre. Nous éprouvons des problèmes techniques.

M. Abdulbari Hajmusa (interprétation): J'entends rester ici au bout des 13 mois, car mon domaine d'étude et de travail se trouve dans la ville où je suis en ce moment. Je n'ai donc pas à déménager. Pas la peine d'aller dans une autre ville pour étudier dans le domaine que je souhaite. La formation est offerte là où j'habite.

Mme Julie Dzerowicz: Très bien. Et votre frère?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Après mes études d'anglais, après avoir atteint les niveaux six et sept, j'irai au collège en génie électrique. Là où j'habite, il y a l'Université de Waterloo. Mes programmes d'étude sont disponibles. Ils sont offerts par l'université. Je vais donc rester là où je suis. Je pourrai y atteindre mes objectifs. Une fois diplômé, je ne sais pas où se présenteront les occasions de travailler.

Mme Julie Dzerowicz: Merveilleux.

Je sais que vous avez travaillé avec un organisme d'établissement. Vous avez donc des cours d'anglais et vous avez un emploi l'après-midi. Quels autres rapports avez-vous avec les organismes d'établissement sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle?

M. Mustafa Hajji Mousa (interprétation): Oui, il y a un centre de travail qui offre chaque semaine des programmes différents, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. Il y a 20 jours, par

exemple, un programme a permis de visiter différentes usines. Nous sommes allés dans une usine de fabrication de voitures. Il y a des programmes pour les femmes; sur l'artisanat, par exemple. Il y a aussi des programmes pour les enfants. Presque chaque semaine, il y a un programme différent qui s'adresse à un groupe particulier. Il y a maintenant aussi un programme pour les étudiants chaque dimanche. Ils peuvent aller visiter l'Université de Waterloo pour voir les lieux et se renseigner sur les exigences des universités. Cela les aidera à fixer avec exactitude leurs objectifs.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup.

Je voulais aussi au début vous souhaiter très chaleureusement la bienvenue à vous et à vos familles au Canada.

Ma prochaine question est destinée à Mme Azad.

Madame Azad, vous avez expliqué comment les réfugiés syriens trouvent des emplois, souvent non spécialisés, mais parfois dans leur domaine. C'est très bien. Les femmes trouvent-elles aussi des emplois? Quels sont les services de garde à la disposition de celles qui travaillent?

Mme Benhaz Azad: Je dirai que mon expérience se limite aux familles parrainées par des particuliers. J'ai vu des jeunes femmes qui cherchent et trouvent du travail. Mais les réfugiés parrainés par l'État ont de grandes familles, et je n'ai vu dans ce cas aucune femme travailler. Peut-être préfèrent-elles rester à la maison pour s'occuper des enfants. Voilà pourquoi je ne peux pas dire s'il y a des problèmes de services de garde. Je sais néanmoins que les dépenses en services de garde sont un problème pour les femmes, pour celles qui cherchent un emploi, car elles doivent trouver un emploi convenable pour payer ces services. Nous avons pu leur proposer des subventions, mais elles ne sont pas nombreuses à profiter de cette occasion.

• (1635)

Le président: Merci.

Il vous reste 10 secondes.

Mme Julie Dzerowicz: Merci infiniment.

Le président: Nous allons suspendre la séance pendant deux ou trois minutes et la reprendre à huis clos pour étudier les travaux du Comité.

Oui.

Mme Jenny Kwan: Désolée, monsieur le président, pourrais-je d'abord obtenir une précision des services de la greffière?

Les deux témoins qui sont frères représentent-ils une seule famille ou deux familles distinctes?

Je veux simplement une précision parce que ce n'était pas clair.

Le président: Monsieur Tabbara, peut-être pourriez-vous nous donner cette précision.

M. Marwan Tabbara: Les deux frères appartiennent à une même famille de six personnes.

Mme Jenny Kwan: Ils sont réunis en une seule famille.

M. Marwan Tabbara: C'est bien cela.

Mme Jenny Kwan: Ils vivent donc ensemble dans...

M. Marwan Tabbara: Il y a six personnes en tout.

Mme Jenny Kwan: Il y a donc six personnes et ils appartiennent à une seule famille.

Le président: Merci.

Le président: Merci.

Nous allons donc suspendre la séance pendant deux ou trois minutes et la reprendre à huis clos pour étudier les travaux du comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>